

LA GAZETTE DE MACHILLY

ÉDITION : JUILLET 2024 N°166



MACHILLY



- | | | | |
|---|-----------------|----|-----------------|
| 1 | ÉDITO | 6 | INFOS RAPIDES |
| 2 | VIE MUNICIPALE | 7 | ENVIRONNEMENT |
| 3 | INFOS PRATIQUES | 8 | LE POINT ASSOS |
| 4 | ÉVÉNEMENTS | 9 | AGENDA |
| 5 | AGGLO | 10 | DERNIÈRE MINUTE |

Chères Machilliennes, chers Machilliens,

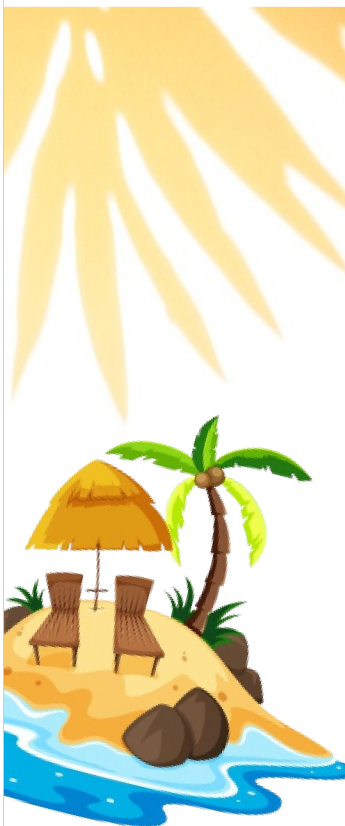
Dans le dernier bulletin, je faisais référence à l'été qui arrivait. Restons sur cette note d'optimisme et envisageons les vacances estivales avec leurs fêtes, commémorations et moments de convivialité qui seront d'autant plus appréciés. Je me réjouis de vous retrouver au bord du lac lors de notre traditionnelle fête du 14 juillet, qui aura lieu le samedi 13. Nous célébrerons également les 80 ans de la libération de Machilly conjointement avec la commune de Saint-Cergues le 15 août à l'ancienne hostellerie savoyarde, puis au Bois Davaut, avant de terminer par un bal de la libération à Saint-Cergues.

Le 25 août, préparez-vous pour le triathlon de Machilly : enfiler vos baskets, prenez vos vélos et vos maillots ! Vous serez en pleine forme pour la rentrée, moment où nous inaugurerons la salle des fêtes, si tout se passe comme prévu. Nous y tiendrons également une réunion publique pour vous présenter les avancées du projet d'aménagement du village visant à sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

Bel été à toutes et à tous !

LA MAIRE, PAULINE PLAGNAT-CANTOREGGI

ÉDITO



VIE MUNICIPALE

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

DÉLIBÉRATIONS JUIN 2024

- **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MESURE D'ACCOMPAGNEMENT DE RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE DÉCOULANT DU PARKING RELAIS ALTÉA SITUÉ SUR LA COMMUNE DE CRANVES-SALES**

En 2017, Annemasse-Agglomération a créé le parking-relais « P+R Altea » à Cranves-Sales pour faciliter l'accès à la gare d'Annemasse et au Léman Express via le Bus de Haut Niveau de Service. Ce projet, situé sur des espaces naturels, a nécessité plusieurs procédures, dont une étude d'impact et des demandes de dérogation pour la protection des espèces. Le défrichement de la zone a impacté diverses espèces protégées, et des mesures compensatoires ont été mises en place pour atténuer ces effets.

Une mesure d'accompagnement importante, la restauration d'environ 0,75 ha de zones humides, sera réalisée sur des terrains communaux de Machilly, avec un budget estimé à 145 000€ pour les travaux et le suivi écologique sur 20 ans. Une convention entre Annemasse-Agglomération et la commune de Machilly est en cours pour définir les modalités de mise en œuvre et de gestion de cette mesure. Annemasse-Agglomération s'engage à réaliser les travaux, assurer le suivi écologique et informer régulièrement la commune, tandis que Machilly s'engage à conserver la vocation écologique des parcelles et faciliter l'accès pour les travaux et le suivi.



- **AVIS AUX HABITANTS : RAPPEL DE SÉCURITÉ AUTOUR DU LAC DE MACHILLY**

Avec l'arrivée des beaux jours, nous souhaitons rappeler à tous que pour des raisons de sécurité, **les barbecues sont strictement interdits autour du lac de Machilly**. Cette interdiction vise à prévenir les risques d'incendie et à garantir la sécurité de tous les visiteurs.

Pour renforcer cette mesure, des panneaux d'information seront prochainement installés autour du lac.

Nous tenons à souligner que ces mesures ne visent pas seulement à protéger l'environnement naturel du lac, mais aussi à assurer le bien-être de tous les usagers. Les zones boisées et les herbes sèches autour du lac peuvent rapidement devenir des foyers d'incendie en cas de négligence. En respectant cette interdiction, vous contribuez à préserver notre belle nature et à prévenir tout risque d'accident.



INFOS PRATIQUES

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

URBANISME

Le service urbanisme de Machilly évolue et vous accueille désormais sur rendez-vous le mercredi matin. Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations sur vos projets, constructions et travaux, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : urbanisme@machilly.fr.

CRÉATIONS EN BOIS RECYCLÉ

Philippe Chicard de Palette Créa réalise des tableaux et objets à partir de bois recyclé. L'an dernier, il avait collaboré avec les enfants de l'école pour créer un cycliste géant en bois. Cette année, le projet a porté sur les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Participation des Enfants

Ce ne sont pas moins de quatre personnages, conçus avec des critères propres qui ont été réalisés en collaboration avec les enfants de l'école de Machilly :

- Maternelles : Peinture des anneaux olympiques.
- CP à CE2 : Peinture des personnages.
- CM1 et CM2 : Expériences pour foncer certaines parties des personnages.



Expositions

Ces créations ont été exposées à Annemasse lors du passage de la flamme et seront présentes à Thonon le 25 août, avant d'être présentées au village paralympique. Le projet a été validé par le Comité International Olympique de Lausanne.



RESTAURATION ET MISE EN PLACE DU PRESSEUR

Un ancien presseur en ruine appartenant à la commune avait été stocké chez M. et Mme. Lecoq en attendant de lui trouver une place dans la commune qui pourrait le mettre en valeur. La zone verte restituée à la commune entre le P+R et la voie ferrée s'est avérée bien adaptée à ce projet.

M. Michael Frey, qui avait déjà construit l'hôtel des insecte (qui se trouve au bord du lac), s'est proposé pour reconstruire les parties manquantes en bois et en métal afin de lui redonner un coup de jeune. Après de nombreuses heures de travail bénévoles, vous pourrez voir que le pari est réussi. Ce presseur n'attend plus que quelques fleurs pour parfaire cette belle décoration. Un grand merci à M. Frey pour son travail remarquable et à la famille Lecoq pour le stockage de ce monument pendant de nombreuses années.



LÉMAN STOP

Non loin du nouveau presseur, un curieux mobilier urbain semblable à un « arrêt de bus » a fait son apparition en face de la gare, avec l'indication Léman Stop. Constatant que le P+R et le parking du lac se remplissent très vite chaque matin, il était crucial de trouver un moyen d'amener plus de voyageurs à la gare tout en réduisant le nombre de voitures. Le concept « Halt ô Stop », imaginé par une équipe de jeunes de Billom et introduit par le Pôle Métropolitain du Genevois Français, répond à ce besoin. Ce système de covoiturage spontané relie plusieurs communes de la région. Chaque commune dispose d'un aménagement abrité et éclairé avec des panneaux indiquant quatre destinations possibles. Les voyageurs pointent leur destination, et les automobilistes s'arrêtent pour les prendre en charge.



Si chaque automobiliste garé à Machilly transporte 2 ou 3 passagers, les besoins en stationnement diminuent, réduisant ainsi le stress de trouver une place disponible. Cela devient également avantageux quand le P+R devient payant, car les frais peuvent être partagés. **Ce dispositif est déjà opérationnel, et les premiers utilisateurs peuvent tester son efficacité.** Selon les expériences d'autres régions, le temps d'attente dépasse rarement cinq minutes. Pour plus de sécurité, les voyageurs peuvent photographier la plaque d'immatriculation des automobilistes et ceux-ci peuvent photographier les passagers qu'ils prennent. **C'est une solution simple et gratuite pour désengorger nos routes et parkings, tout en permettant des économies aux usagers. Une véritable situation gagnant-gagnant.**

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA SALLE D'ACTIVITÉS RURALES

Nous sommes heureux de partager les dernières nouvelles concernant l'avancement des travaux de notre salle d'Activités Rurales. Après les phases initiales de désamiantage et de démolition, la maçonnerie est désormais achevée, nous permettant d'entrevoir à quoi ressemblera notre nouvelle salle.



POINTS CLÉS DES TRAVAUX

- **Rehaussement du plafond côté cuisine** : Ce changement permettra d'accueillir un bar et un nouveau sas d'entrée, donnant une nouvelle dimension à la salle sans pour autant agrandir sa superficie.
- **Nouvelles couleurs** : Des teintes chaudes et harmonisées, en phase avec les tendances actuelles, apportent une luminosité renouvelée à l'espace.
- **État actuel** : Les plaquistes, peintres, électriciens et plombiers sont encore à pied d'œuvre.

PLANNING ET ÉCHÉANCES

Les plannings sont bien respectés. À moins de surprises pendant les mois de juillet et août, période souvent plus calme dans le secteur du bâtiment,

INAUGURATION

Une inauguration est prévue en automne. Ce sera l'occasion de découvrir notre nouvelle salle des fêtes et ses salles annexes, elles aussi remises aux normes et embellies.

Nous vous tiendrons informés de la date exacte de l'inauguration et espérons vous y voir nombreux pour célébrer ce nouvel espace rénové qui accueillera nos futures activités et événements.



Financé par



PROJET : LA PIÉTONNISATION



Afin de valoriser et de préserver la qualité de vie de la commune, la Mairie de MACHILLY porte un projet de requalification du centre. Ce dernier suit la route des Voirons depuis le passage à niveau de la gare, comprend une partie de la route des Framboises puis de la Libération et s'étend jusqu'au carrefour du Crêt Muset.

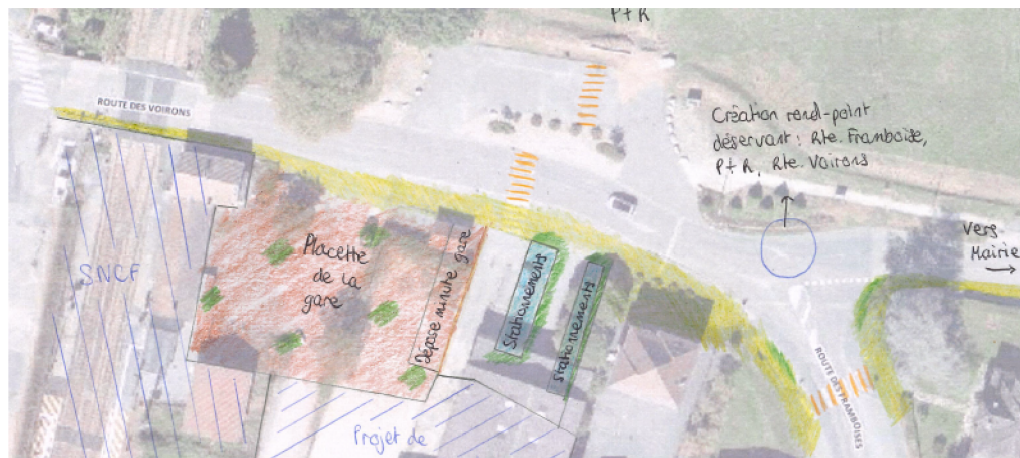
Ce projet ambitieux a pour but de redessiner les espaces publics, sécuriser la traversée du village et apaiser le trafic.

Comme vous pouvez le voir sur le schéma, l'espace devant la gare sera aménagé en une placette arborée avec un dépose-minute pour les usagers de la gare. Un autre espace de stationnement en zone bleue sera également créé pour permettre les allers et venues aux commerces de proximité alentours. Enfin, un rond-point redessinera les entrées de la route des Framboises et du P+R.

Autre espace public que la commune souhaite remettre en valeur et rendre plus confortable à l'usage : la placette du monument aux morts. Aujourd'hui enclavée par le carrefour avec la route de la Libération, il sera demain plus agréable de profiter de la place en redonnant toute sa place aux piétons grâce à la suppression de cette intersection dangereuse dans la continuité du schéma 1.

Enfin, sur le tronçon le plus étroit de la route des Voirons qui passe devant la mairie plusieurs aménagements sont imaginés pour apaiser, sécuriser et améliorer les déplacements quotidiens. Sur cette route départementale au trafic important, les carrefours avec la route des Acacias et avec la route du Crêt Muset seront réaffirmés en priorité à droite, avec une lecture plus évidente grâce à un marquage au sol. Le parvis de la mairie sera retravaillé pour être plus accueillant et la route des Voirons bénéficiera également d'un marquage au sol différencié et d'un réhaussement. Cela permettra le passage des véhicules moteurs (notamment des poids lourds et des engins agricoles), tout en donnant l'impression d'un espace plus réduit et partagé qui invite de lui-même à la prudence.

L'ensemble du projet est travaillé pour remettre au cœur des déplacements quotidiens la marche et l'usage du vélo. Ainsi, les trottoirs continus et sécurisés ainsi que la place des vélos sont une priorité pour la commune.



ATTENTION : LE SCHÉMA PROPOSÉ EST UN CROQUIS DE PRINCIPE QUI NE FIGE EN RIEN LE PROJET.

ANNEMASSE AGGLO

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES VA CHANGER !



POURQUOI
ÇA CHANGE T-IL ?



DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE



Des déplacements optimisés pour tous

Les camions de collecte doivent parcourir de nombreux kilomètres pour peu de bacs collectés et font face à des difficultés d'accès (dénivelés, chemins étroits, neige, etc.). Avec la collecte de proximité (déjà en place pour le tri du verre et des emballages), les trajets des camions seront optimisés, réduisant les émissions de CO₂ !

À noter que vous n'aurez pas à faire de trajets supplémentaires : les emplacements des conteneurs collectifs ont été choisis avec la commune de Machilly pour être, soit accessibles à pied, soit sur les « chemins de vie » vous permettant d'inclure la dépose de vos déchets lors de vos trajets quotidiens.

Un meilleur taux de recyclage

Dans de nombreux territoires ayant adopté la collecte de proximité, le résultat est sans appel : le tri augmente et le volume des ordures ménagères diminue. Recycler ses déchets permet d'éviter leur incinération en leur donnant une seconde vie, ce qui contribue à l'économie et la préservation de nos ressources naturelles (1,6 millions de tonnes de CO₂ évitées en France par an grâce au tri).

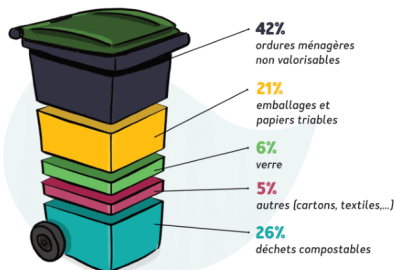
Au dernier trimestre 2024, votre poubelle individuelle sera remplacée par une dizaine de points d'apports collectifs.

Sur chaque point, vous trouverez des conteneurs à ordures ménagères, des conteneurs de tri et de verre. Des conteneurs textile et carton ainsi que des composteurs seront ajoutés selon l'espace disponible.

POURQUOI
CE CHANGEMENT ?

RÉDUIRE LA POUCELLE GRIS

Depuis la mise en place de la distribution gratuite de composteurs (2019) et les nouvelles consignes de tri (2023), seuls 42% de nos déchets devraient avoir leur place dans la poubelle grise si les bons gestes de tri étaient adoptés. Pourtant, une bouteille en verre sur deux et presque 5 000 tonnes d'emballages et papiers y sont jetés par facilité chaque année.



Composition moyenne des poubelles grises des habitants d'Annemasse Agglo

Faire circuler un camion spécifique pour collecter les ordures ménagères qui représentent moins de la moitié du volume total de nos déchets n'est plus en cohérence avec les enjeux environnementaux actuels. Annemasse Agglo préfère investir dans le tri, le compostage et le réemploi.

POURQUOI
CE CHANGEMENT ?

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE COLLECTE



Le métier de ripeur est considéré comme l'un des plus accidentogène en France : accidents de la route, troubles musculosquelettiques, risques sanitaires... On compte près de 400 accidents graves chaque année. Avec la collecte automatisée des conteneurs collectifs, le métier de ripeur est plus confortable et plus sécurisé.



Triez vos déchets correctement grâce aux consignes de tri

+ D'INFOS ET CONTACT
Service gestion et prévention des déchets

www.annemasse-agglo.fr

04 50 87 88 88



Demandez un composteur gratuit pour vos déchets alimentaires

PLANNING

COMMENT VA SE PASSER

LE CHANGEMENT ?

SEPTEMBRE 2024



Travaux : vous pourrez bientôt consulter les futurs emplacements sur la page dédiée sur annemasse-agglo.fr

OCTOBRE



Nos agents vous rendront visite pour vous expliquer les changements et répondre à vos questions

FIN OCTOBRE/
COURANT NOVEMBRE



Dernière collecte des poubelles individuelles (date à venir)

APRÈS LE CHANGEMENT DE COLLECTE



Reprise des poubelles individuelles :
Un récupération des poubelles individuelles sera organisée par Annemasse Agglo pour les habitants qui le souhaitent.

INFOS RAPIDES

TÉMOIN ? VICTIME ?



☎ En cas de constatation ou de doute sur un potentiel méfait, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale Intercommunale des Voirons au numéro suivant :

04 50 39 97 90 ou en cas d'urgence, la **gendarmerie** en faisant le **17**.

Votre collaboration est essentielle pour maintenir la quiétude de notre communauté. Ensemble, nous pouvons contribuer à préserver la sécurité et la sérénité qui font de Machilly un endroit exceptionnel.



VRAI OU FAUX ?

“Le Léman Express permet de se rendre directement de Thonon à Genève en passant par Machilly sans changement.”

Vrai. La moitié des trajets sont directs entre Thonon et Genève. Le Léman Express est un moyen rapide et efficace pour se déplacer à l'international et propose même un arrêt à Machilly.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

MACHILLY : AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

RAPPEL

L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique d'un montant de 200€ est mise en place par la commune afin de favoriser les déplacements en mobilité douce. Le dossier d'acquisition est disponible sur le site internet communal (rubrique vie pratique/les transports) et à l'accueil de la mairie.

RÉSIDENTS DE MACHILLY, PROFITEZ-EN !



ENVIRONNEMENT

LES CONSEILS DU SIVALOR

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, s'engage quotidiennement pour offrir une seconde vie à vos déchets ménagers. Une grande part de ses missions concernent également la sensibilisation et la prévention.

Depuis l'arrivée des nouvelles consignes de tri, **TOUS les papiers et TOUS les emballages* se trient dans un seul et même contenant JAUNE.**

Un geste de tri logique, utile et simple !

Mais de nombreuses idées reçues circulent encore...

Voici les bons gestes à adopter pour améliorer la qualité du tri !



- **Laisser les bouchons** sur les bouteilles en plastique.
- Ne **pas déchirer** les papiers. Les petits bouts de papiers ne peuvent pas être facilement séparés dans le centre de tri, il est préférable de ne rien déchirer.
- **Inutile de laver les emballages**, bien les vider suffit. L'eau est une ressource précieuse, autant l'économiser !
- Déposer les emballages **EN VRAC** et **SANS SAC**. Les déchets emboîtés ou dans un sac perturbent le bon fonctionnement du centre de tri, et rejoignent les mauvaises filières de recyclage.
- Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dent, ne sont pas des emballages.

LE BILAN

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, valorise les déchets ménagers de plus de 454 000 habitants répartis dans l'Ain et la Haute Savoie.

Le 1^{er} janvier 2023, des nouvelles consignes de tri ont été mises en place, ayant pour but d'augmenter la valorisation des emballages et des papiers en simplifiant le geste de tri.

*Je trie **TOUS les papiers et TOUS les emballages** dans le contenant **JAUNE.***



1 an après, les résultats sont au rendez-vous !

La quantité d'emballages et papiers triés a augmenté de **8,21%** par rapport au 1^{er} janvier 2023. Cela équivaut à une hausse de 2 799 tonnes d'emballages.



BON PLAN :
Récupérez **GRATUITEMENT**
votre sac de pré-collecte !

Plus d'infos dans le
SIVALOR MAG n°2



sivalor
AIN & HAUTE-SAVOIE
Syndicat Intercommunal de VALORisation

ÉVÉNEMENTS



80 ANS DE LA LIBÉRATION DE MACHILLY ET SAINT-CERGUES

Dans la nuit du 15 au 16 août 1944, trois compagnies FTP, la 93-24 du lieutenant Degenève, la 93-15 du lieutenant Franquis, et la 93-22 du lieutenant Jacky investissent Machilly et Saint-Cergues.

A 7h15, de violents combats s'engagent à l'Hostellerie savoyarde. Les FTP assaillent avec vigueur la position ennemie. A 8h30, la garnison allemande du PAX à Annemasse, alertée, envoie des renforts qui sont stoppés nets à Saint-Cergues, sous le feu nourri des résistants. Pendant ce temps les combats font rage à Machilly. À midi, les maquisards, tous volontaires, donnent l'assaut. À 12h30 le drapeau blanc est hissé, la garnison se rend. Alors retentit une vibrante Marseillaise entonnée par tous les combattants faisant de Machilly et Saint-Cergues les deux premières communes de Haute-Savoie libérées.



La libération de Machilly et Saint-Cergues, le 16 août 1944, annonçait les événements à venir, y compris la libération d'Annemasse, deux jours plus tard, le 18 août 1944. C'était une lueur d'espoir, bien que la guerre ne fût pas encore terminée.

Afin de marquer le 80^e anniversaire de cet événement historique, nous vous convions à commémorer la libération de nos deux communes le 15 août 2024 :

- **17h** : cérémonie commémorative à la résidence Saint-François à Machilly
- **18h** : cérémonie commémorative au monument des bois Davaud à Saint-Cergues
- **19h** : verre de l'amitié commun et bal de la libération de nos deux villages à la salle des fêtes le Balcon à Saint-Cergues



RETOUR SUR LE FLEURISSEMENT

Nous avons le plaisir de vous faire un retour sur le fleurissement dans notre village. Ces efforts visent à embellir notre environnement et à renforcer le sentiment de communauté parmi les habitants.



DES ESPACES FLEURIS

Plusieurs espaces ont été aménagés pour offrir des lieux agréables et fleuris.

Des parterres de fleurs, des jardinières et des massifs colorés ont été installés dans divers endroits du village, apportant de la couleur et de la vitalité à notre cadre de vie.



PARTICIPATION DES HABITANTS

Le succès du fleurissement repose en grande partie sur l'engagement des villageois. Cet événement permet d'améliorer notre cadre de vie et de créer un environnement plus agréable. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui participent déjà et nous encourageons chacun à continuer de s'impliquer pour rendre notre village encore plus beau et accueillant.

ANNONCE : OCTOBRE ROSE

TOUTES ET TOUS MOBILISES !

FACE AU CANCER DU SEIN

**SAMEDI 12 OCTOBRE
2024**

LAC DE
MACHILLY

Marche solidaire

Inscription et départ entre 14h et 15h

7km = 7€

Ou Jeu de piste



SAVE THE DATE

Le 12 octobre prochain aura lieu la 4^{ème} édition d'Octobre rose à Machilly.

Si vous vous sentez l'âme d'un aventurier venez tenter le défi du jeu de piste sur l'histoire de Machilly. Pour ceux qui ne souhaiteraient pas suivre le jeu, vous pourrez, comme les années précédentes, suivre la balade de 7 km dans le village;

N'oubliez pas, restons tous mobilisés face au cancer !



LE POINT ASSOCIATIONS



ACCA : JOURNÉE
SAUVETAGE

Le 2 juin dernier, malgré une météo capricieuse, nous avons vécu une journée exceptionnelle à Machilly. Notre garde de chasse, en collaboration avec des membres de la fédération de chasse, a organisé une journée de sensibilisation dédiée au sauvetage des faons.



L'objectif de cette journée était de former et d'informer sur l'importance de la protection des faons, particulièrement avant le passage des faucheuses lors de la saison des foins. Grâce à l'engagement et aux efforts de tous les participants, ce ne sont pas moins de cinq faons qui ont été sauvés, échappant ainsi à un sort tragique.

Nous tenons à adresser un immense merci à notre garde de chasse ainsi qu'aux sociétaires pour leur aide mais aussi aux agriculteurs qui se sont prêtés au jeu pour leur permettre d'agir.

AGENDA



FÊTE NATIONALE

Au monument aux morts puis nous continuerons la soirée sur l'esplanade du lac. Accompagnés par les associations du village.

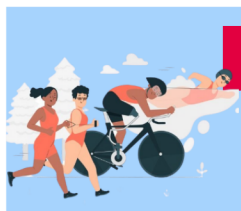
13/07



LIBÉRATION DE MACHILLY

Cette année, nous fêtons les 80 ans de la libération en collaboration avec la commune de Saint-Cergues.

15/08



TRIATHLON

Une course à pied, à vélo et à la nage autour de Machilly

25/08



FESTIVAL CHÂTEAU ROUGE

Un pianiste sur le lac? C'est ce que propose Château Rouge à la commune de Machilly lors de son festival annuel.

21/09



Suite à la fermeture de la salle d'animation rurale, des changements sont possibles et ne permettent pas de définir les lieux et horaires définitifs des événements organisés par les associations.



DERNIÈRE MINUTE


MACHILLY

LE 13 JUILLET 2024

FÊTE NATIONALE

19H00 - CÉRÉMONIE
20H15 - CONCERTS
22H45 - FEUX D'ARTIFICES

À 19H00 AU MONUMENT AUX MORTS
À 19H30 SUR L'ESPLANADE DU LAC

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE PAR
LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

LA GAZETTE DE MACHILLY

Publication: JUILLET 2024

Directrice de la publication : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Maire
Rédaction-Conception : P.PLAGNAT, L.DEGUINE, E.BEGUIN, G.DEREMBLE,
G. STEHLE

Relecture: P.PLAGNAT, G.DEREMBLE

Photos et illustrations : Pixabay, Freepik, Canva, Annemasse Agglo,
Associations du village.

Impression : ReproLeman